



chèque bloqué chez un mandataire

Par **danielle13**, le **11/03/2009** à **12:20**

Bonjour

Suite à une procédure prudhommale ouverte en 2004(contre une agence de promotion mise en liquidation judiciaire depuis, mais rachetée en 2007 par une autre) , une décision non provisoire après départage établit en ma faveur a été rendu le 8 décembre 2008. Un appel a été demandé de la partie adverse. Un récapitulatif et feuille de salaire m'a été envoyé stipulant 'un montant assez conséquent. Mais à ce jour ce chèque est bloqué chez un mandataire depuis le 12 janvier. Est ce normal??? Cordialement.

Danielle13